



## Litige commercial de 400?

-----  
Par theobe

Bonjour,

Une acheteuse sur un site de vente entre particulier se retourne contre moi pour 400? de litige..elle a reçu 4 articles au lieu de 5 .Il a fait appelle à un conciliateur de justice pour démêler l'affaire.J'ai répondu que j'acceptais de prendre en charge sur sa seule bonne foi une partie du montant mais pas la totalité. Que va t'il se passer selon vous car elle n'en démord pas ? Elle n'accepte aucun compromis !Cordialement.

-----  
Par Karpov

Bonjour,

Si la conciliation a échoué, le prochaine étape pour votre acheteuse c'est le tribunal judiciaire ce qui lui coûtera, en frais de procédure, beaucoup plus de 400 ? et ce sera long.

Vous lui rappellerez qu'au titre de l'article 700 du Code de procédure civile qu'elle sera condamnée, si elle perd son procès, à rembourser vos frais de justice (ça devrait la calmer).

Cordialement

-----  
Par theobe

bonjour, merci pour votre réponse c'est un peu plus clair.Cdt